

DÉPARTEMENT

HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Comité Syndical du  
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc  
& Vignobles**

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Comité En exercice Syndical	Présents
--	----------

37	37	19
----	----	----

Date de la convocation

05 09 11

Date d'affichage

05 09 11

Objet de la Délibération

2011-09-01  
Approbation du PV du Comité  
Syndical du 26 mai  
2011

Séance du 30 septembre 2011

L'an deux mille onze

Et le trente septembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur  
BOUTES

Présents : MM

**J.ARCAS** (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou),  
**JL .BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général),  
**J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **JL.FALIP** (Conseil Général),  
**MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou),  
**C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **H.OBIOLS** (CdC  
Lirou et Canal du Midi), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-  
Taurou), **L.SYLVESTRE** (CdC Saint-Chinian), **R.TROPEANO** (Conseil Général).

SOUS-PREFECTURE  
REÇU LE

20 OCT. 2011

SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire

après 141011 préfecture

le 141011

141011

## Objet : Procès-verbal du Comité Syndical du 26 Mai 2011

Le 26 Mai 2011, à 18 heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & Vignobles se sont réunis à la Mairie de Saint-Chinian, sous la présidence de Francis BOUTES.

**Présents :** J.ARCAS (Conseil Général), JN. BADENAS (Conseil Général), JL BELLIDO (CdC Le Minervois), P.BEZIAT (CdC Canal-Lirou), F.BOUTES (Conseil Général), Y.CASSILI (CdC Monts Orb), JP CRASSUS (CdC Saint-Chinianais), JL.FALIP (Conseil Général), MA.EDO (CdC Monts d'Orb), M.GIL (CdC Orb & Taurou), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), F.MARTY (CdC Orb-Jaur), K.MESQUIDA (Conseil Général), Y.POUJOL (CdC Combes & Taussac), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb & Taurou), R.TROPEANO (Conseil Général).

**Excusés :** G. AFFRE (CdC Saint-Chinianais), G.BARO (CdC Orb & Taurou) représenté par F.BOUTES, F.BARSSE (Bédarieux), JL BARTHES (CdC Orb-Jaur), F.BERTHOMIEU (CdC Canal-Lirou), J.CABROL (CdC Pays Saint-Ponais), D.BEDOS (CdC Coteaux & Chateaux), R.CHABBERT (CdC Le Minervois), C.FRANCES (CdC Saint-Chinianais) représenté par JP CRASSUS, F.GALBE (Commune Poujol/Orb), représenté par M GIL, N.ETIENNE (Conseil Général), Y.FRAÏSSE (CdC Minervois), A.MARTINEZ (Conseil Général) représenté par R.M.LOSMA, MH.LAVASTRE (Bédarieux), G.MARCOUIRE (Conseil Général), R.PAILLES (Conseil Général) H.OBIOLS (CdC Canal-Lirou), M.OLMOS (CdC Minervois), représentée par JL BELLIDO, J.PALAYSI (CdC Saint-Chinianais), E.VILLANEUVA (CdC Faugères).

**Assistaient également à la réunion :** G.MARRE (Trésorerie Saint-Pons), J.BASSEDE (Pays HLV), M.PIMENTA (Pays HLV), C.ROGER (Pays HLV).

\* \* \*

Après l'accueil des participants, Francis Boutes déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint. Sont rajoutés à l'ordre du jour :

- un amendement au rapport n° 2011-05-11, portant sur la modification d'un plan de financement,
- un rapport sur table n° 2011-05-16, relatif à un avenant de convention dans le domaine du développement solidaire.

\* \* \*

### Examen des rapports présentés au Comité Syndical

**2011-05-01** Le procès-verbal du Comité Syndical du 3 Janvier 2011 est adopté à l'unanimité.

**2011-05-02** **Compte Rendu des Décisions du Président** : le Comité Syndical prend acte des décisions du Président, portant, notamment, sur :

- le marché de prestations de conception et de suivi de fabrication concernant la communication du pays, attribué à l'entreprise Contrepoint, pour un montant compris entre 35.125 € HT et 79.556 € HT,
- le marché de prestations d'impressions du Pays attribué à l'entreprise Maraval, pour un montant compris entre 69.230 € HT et 141.320 € HT,
- l'expertise d'un itinéraire en GR de Pays au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, pour 31.900 € TTC,
- l'expertise patrimoniale confiée à l'Association "Culture et Patrimoine", pour 10.484 € HT,
- la réalisation de douze vitrines-présentoirs de la gamme d'éditions touristiques et patrimoniales du Pays, confiée au cabinet Alliance Consultants, pour 16.800 € HT.

**2011-05-03** **Compte Administratif 2010** : le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, le Compte Administratif 2010, qui se traduit par un résultat net de 30.939,72 €.

Il est précisé aux membres du Comité Syndical que ce résultat net traduit un exercice déficitaire, de l'ordre de 90.000 €, qui s'explique, notamment, par des charges salariales :

- prise en charge par le Pays du salaire d'un agent Tourisme (+ 35.000 €), qui aurait normalement dû être assumé par le Comité Départemental du Tourisme,
- retour à temps plein de deux agents du Pays (+ 8.000 €)
- revalorisation des salaires en 2010,

Diverses dépenses, liées à des travaux au Siège et à des déménagements dans les antennes de Roujan et de Siran (cette dernière étant dorénavant sise à Olonzac), se sont, par ailleurs, élevées à un coût de l'ordre de 16.000 €.



La situation à mi-exercice 2011 devrait permettre au Syndicat Mixte de retrouver une situation de réserve financière plus favorable, compte tenu, notamment, d'économies réalisées sur les charges de personnel, du fait du non-renouvellement de deux agents recrutés en CDD.

Le Comité Syndical est, par ailleurs, informé de la décision de la Région Languedoc-Roussillon de se désengager progressivement du soutien à l'ingénierie territoriale.

La Région soutenait les Pays, au titre de l'ingénierie, à hauteur de 50.000 € par an. Cette subvention sera réduite à 33.000 €, pour l'exercice en cours, à 16.000 € en 2012, supprimée en 2013.

**2011-05-04** **Compte de Gestion 2010** : le Comité Syndical adopte à l'unanimité le Compte de Gestion 2010, dressé par la Trésorerie de Saint-Pons de Thomières, en conformité avec le Compte Administratif.

**2011-05-05** **Reprise des résultats de l'exercice 2010** : le Comité Syndical statue favorablement sur l'affectation du résultat 2010, en report en fonctionnement.

**2011-05-06** **Décision Modificative 2011-01** : le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, la DM1, relative aux reports de résultat :

- en fonctionnement :
  - en recettes/augmentation de crédits : excédent antérieur reporté = 27.197,52 €
  - en dépenses/charges de personnel = 27.192,52 €.
- en investissement :
  - en recettes/augmentation de crédits : solde antérieur reporté = 3.742,20 €
  - en dépenses/informatique-bureautique = 3.742,20 €.

**2011-05-07** **Service de Médecine Préventive** : Le Comité Syndical approuve le nouveau projet de convention relatif au Service de Médecine Préventive du Centre de Gestion de l'Hérault, qui prévoit une cotisation additionnelle à la cotisation de base de l'ordre de 0.28 % de la masse salariale.

**2011-05-08** **Modification du tableau des effectifs** : Le nouveau tableau des effectifs est adopté, prenant en compte :

- la fin de disponibilité d'Olivia Barthélémy et une reprise à temps partiel (4 heures hebdomadaires) afin d'accompagner la nouvelle chargée de mission Services,
- l'embauche en CDD (1 an) d'un technicien chargé de l'expertise du réseau de sentiers de randonnée.

**2011-05-09** **Extension de la ligne de trésorerie** : L'assemblée adopte à l'unanimité le principe d'une extension de la ligne de trésorerie, qui est portée de 600.000 à 800.000 €, compte tenu des délais croissants de perception des subventions : à la clôture de l'exercice 2010, il a fallu procéder au rattachement de titres de recettes pour 870.000 €.

**2011-05-10** **Rapport d'activités 2010** : Le rapport d'activités 2010, remis en séance, est présenté brièvement. Adopté à l'unanimité, il fera l'objet d'une large diffusion sur le territoire, étant adressé nominativement à chaque élu local. Il est demandé que le rapport d'activités soit accompagné d'un courrier soulignant la participation financière de chaque niveau de collectivité.

**2011-05-11** **Tourisme** : Le Comité Syndical adopte le principe et le plan de financement des opérations proposées dans le cadre de la Mission Tourisme, conformément à l'amendement proposé portant sur l'annulation de la demande de financement concernant l'opération "Assiette de Pays", qui sera portée en maîtrise d'ouvrage Pays, sans recrutement ni moyens financiers complémentaires.

Les autres opérations - expertise infrastructures touristiques et patrimoniales par le CAUE, outils de promotion, plateforme commerciale, étude marketing – sont validées sans changement, pour un coût total de 91.009 €, qui pourrait être financé comme suit :

- Leader/FEADER = 47.673 €,
- Conseil Général = 27.495 €,
- Autofinancement = 15.838 €.

**2011-05-12** **Patrimoine** : Le Comité Syndical prend acte de l'ajournement de l'opération "Editions patrimoniales sur Murviel les Béziers", du fait de l'impossibilité du Conseil Général de mettre à disposition, pour l'année 2011, un agent du patrimoine sur cette opération.

Le Comité Syndical valide, par ailleurs, la convention-type de mise à disposition des visioguides, dont la 2<sup>e</sup> tranche concernera les sites de Minerve, Olargues, Roquebrun et Saint-Pons de Thomières.

Une première évaluation sur les visioguides mis à disposition sur les sites de Capestang, Cessenon, Murviel et Saint-Chinian, met en évidence la difficulté relative de la clientèle férue de patrimoine, souvent d'un âge relativement avancé, à s'approprier des outils liés aux nouvelles technologies d'information et de la communication.

Par ailleurs, les problèmes techniques, liés à l'implantation de l'antenne, sont en voie de résolution sur Murviel.

**2011-05-13 Services** : le Comité Syndical adopte à l'unanimité :

- le principe de la mise en place d'un pool de compétences "Santé et télésanté" destiné à accompagner la mise en place du Projet Territorial de Santé, ainsi que le plan de financement correspondant,
- le plan de financement relatif à la 3<sup>e</sup> et dernière phase du projet de développement numérique cofinancé par le FEDER,
- la priorisation proposée concernant les actions à inscrire à l'avenant 2011 du CPER-Volet Territorial, concernant quatre RSP (Bousquet Orb, Capestang, Roujan, Saint-Chinian) ainsi que le pool de compétences mentionné *supra*.

**2011-05-14 Economie** : le Comité Syndical :

- valide le plan de financement relatif à la poursuite de l'opération de mise en place de circuits courts de commercialisation, ainsi que les termes de la convention de partenariat avec l'INRA SupAgro,
- adopte le principe d'une participation financière au capital social de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif BIO-ORB, qui va être créée prochainement, étant précisé que cette participation sera plafonnée à 10.000 €.

**2011-05-15 Culture** : Le Président rappelle les propositions du Bureau, pour une mise en œuvre en 2012 :

- maintien de la gratuité d'accès à l'Orchestre de Pays,
- revalorisation des tarifs à 8 €/personne,
- demande de participation financière de l'ordre de 1.000 à 1.500 € aux communes accueillant le spectacle.

Il informe, par ailleurs, le Comité Syndical de la suite favorable donnée par la Région Languedoc-Roussillon à notre demande de subvention 2011 au titre de la création de "La Chanson du Canal" ; une aide de 10.000 € est ainsi octroyée au Syndicat Mixte du Pays.

Le Comité Syndical adopte la programmation 2011, en termes de dates et de lieux, demande que le tarif d'entrée soit relevé de 5 € à 8 €, est favorable à la production de spectacles à l'extérieur du territoire, suite aux sollicitations des communes de Portiragnes et de Béziers.

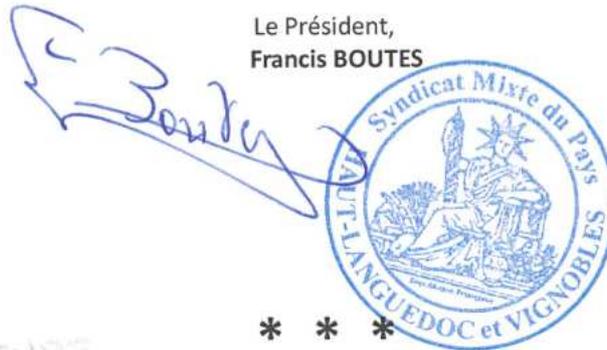
Le Comité Syndical souhaite également que :

- l'Orchestre/Harmonie de Pays étudie la possibilité d'assurer plus de quatre représentations par an sur le territoire, compte tenu des efforts investis dans la création et les répétitions,
- la production de spectacles à l'extérieur du territoire fasse l'objet d'une tarification permettant de dégager une marge bénéficiaire significative ; il convient cependant de veiller à ne pas "inverser le principe", la priorité devant être donnée aux spectacles sur le territoire.

**2011-05-16 Développement solidaire - Coopération avec la Tunisie** : le Comité Syndical agréé les termes de l'avenant n°3 à la convention passée avec l'Association de Développement Solidaire de Médenine (ADD), qui porte sur la forme des justificatifs de dépenses et recettes, afin d'assurer le cofinancement des opérations sur place et de ne pas pénaliser l'action de l'ADD, opérateur local.

Aucune question diverse n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h45.

Le Président,  
Francis BOUTES



\* \* \*

SOUS-PREFECTURE  
RECUE  
20 OCT. 2011  
SERVICE COURRIER